

Formation Animateur



" Ville vélotouristique "



Le vélo en France



1^{re} activité physique des Français avec un public plus jeune, plus féminin et regroupant toutes les catégories socioprofessionnelles

24 millions de pratiquants, soit 42 % des français*

2.8 millions de vélos vendus en 2008 **

4 500 randonnées annuelles organisées en France

Pourquoi ce label ?



La Fédération française de cyclotourisme met en place le label " Ville vélotouristique " pour **valoriser** les actions des territoires qui s'engagent à **développer** la pratique du tourisme du vélo et **pérenniser** des aménagements cyclables.

Une " Ville vélotouristique ", pourquoi ?

C'est un label qui offre aux pratiquants du vélo :



- Un accueil ciblé
- Des services variés
- Des équipements adaptés à la pratique
- Des animations autour du vélo ouvertes à tous

Une ville vélotouristique, pour qui ?

A l'attention des collectivités territoriales :



- Communes
- Communautés de communes
- Communautés d'agglomérations
- Communautés urbaines...

Les avantages du label

- La reconnaissance officielle par la FFCT
- La garantie de qualité de l'offre
- L'appartenance à un réseau dynamique
- Le développement touristique accru



Les avantages du label



La reconnaissance officielle par la FFCT

Le label " Ville vélotouristique " permet à la collectivité de se développer par la mise en valeur de ses actions pour le développement de la pratique cycliste, utile et de loisirs.

Les avantages du label



La garantie de qualité de l'offre

Le label " Ville vélotouristique " permet d'obtenir la caution de la Fédération française de cyclotourisme, gage de qualité pour les différents publics de pratiquants.

Les avantages du label



L'appartenance à un réseau dynamique

Le label " Ville vélotouristique " permet à la collectivité d'intégrer un réseau d'échange d'expériences et de bonnes pratiques favorisant le développement qualitatif de chaque site labélisé.

Les avantages du label

Un développement touristique accru

Le label " Ville vélotouristique " permet de mobiliser les différents acteurs locaux (OTSI, associations,...) autour d'initiatives et d'animations du territoire :

- Randonnées à thèmes
- Visites touristiques en période estivale
- Éducation routière pour les scolaires

Quel soutien de la part de la FFCT ?



La Fédération s'engage à :

- **Valoriser** la collectivité auprès de ses partenaires institutionnels
- **Conseiller** la collectivité pour la mise en place de nouveaux services et/ou équipements
- **Promouvoir** la collectivité sur le plan national
- **Contribuer** à la mise en place d'animations spécifiques avec ses structures déconcentrées

Comment identifier le label ?

Par une signalétique particulière :

- Un visuel spécifique identifiant le label aux entrées de la ville
- Une vitrophanie à chaque point d'accueil



Comment obtenir le label ?

Par une démarche volontaire de la collectivité :

- Dépôt du dossier à la FFCT
- Expertise du dossier par la FFCT
- Visite technique
- Validation du label
- Signature de la convention par le Président de la FFCT et le Maire de la commune
- Le label sera décerné pour 3 ans

En conclusion



Devenir “ Ville vélotouristique ” ?

Une opportunité pour votre collectivité
au service de la mobilité durable



Réalisation et / ou montage :

Yvon DURAND CTN

Claude LENOBLE CNF - Instructeur

Emmanuel CARPENTIER CNF - Instructeur

Version : 20 décembre 2013

Copyright © 2014 -FFCT

